



CSB

Certificat de spécialisation Conduite d'un élevage bovin viande - Apprentissage -



12 mois pouvant varier
selon positionnement



Octobre 2023 à
juin 2024



Magnac-Laval



Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- s'installer en élevage bovin viande,
- devenir technicien spécialisé en production bovin viande,
- devenir salarié agricole.

Le CSB est une spécialisation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 qui permet de se professionnaliser dans la conduite de l'élevage bovin viande.

OBJECTIFS VISÉS

Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations spécialisées en élevage bovin viande ou mixte d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

- Formation organisée au sein d'un établissement agricole Naisseur et engraisseur en bovins limousins
- Réalisation d'un diagnostic technico-économique tutoré chez un exploitant partenaire
- Préparation et présentation de bovins limousins lors de comices ou concours agricoles

Un parcours de formation individualisé

Les +

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

**Centre Départemental de Formation
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne**

Site de Magnac-Laval

Route de la Souterraine

87190 Magnac-Laval

05.87.77.60.02

cfa.haute-vienne@educagri.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 15* et 29** ans,
- sortant de 3^e générale, technologique ou de l'Enseignement Agricole ou titulaire d'un diplôme de niveau 3.

* 15 ans si sortie de 3^e ou 16 ans dans les autres cas

** pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Pré-requis

- Etre titulaire, au minimum, d'un niveau 4 (baccalauréat général, technologique ou professionnel, BP REA)
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation

Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente
- Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e)

Modalités d'adaptation du

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement
- Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »)
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

Contenus principaux de la formation

Le référentiel de compétences du CS Conduite d'un élevage de bovin viande est constitué de deux capacités :

- assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande
- réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande

Les 9 objectifs de formation associés à ces capacités et définis par l'équipe pédagogique sont les suivants :

- connaître la filière « bovin viande » et savoir s'insérer dans celle-ci
- acquérir les bases de la nutrition : connaissance de l'animal et des aliments et réaliser l'engraissement des différentes catégories bovines
- obtenir un veau par vache et par an
- maintenir le troupeau bovin en bonne santé
- analyser un système de production et apporter des pistes d'évolution
- concevoir et aménager un bâtiment d'élevage ainsi que la contention dans le respect du bien-être animal, de l'éleveur et de l'environnement
- préparer l'ensemble des paramètres nécessaires lors d'un contrôle PAC
- améliorer le potentiel génétique du troupeau
- raisonner la production fourragère, céréalière ainsi que la récolte afin de viser l'autonomie alimentaire

Chaque semaine de formation correspond à une thématique décomposée de la façon suivante :

- apport de connaissances scientifiques et techniques
- interventions professionnelles
- chantiers de mise en pratique
- visites pédagogiques

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 12 mois, alternance entre l'entreprise agricole (39 semaines dont 5 de congés payés) et le centre de formation (13 semaines soit 455h)

Modes de validation

Formation certifiante de niveau 4

Dispositif d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est basé sur 2 évaluations orales basées sur des situations professionnelles.

Le CSB est délivré dès la validation des 2 unités capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP25306BC01 à RNCP25306BC07)

Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation).

Rémunération

Il existe un salaire minimum légal brut (% du Smic) au 1er janvier 2023 :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
461,51 €	734,99 €	905,92 €	1709,28 €

La rémunération peut être majorée de 15 points si l'apprenti(e) remplit les conditions suivantes :

- le dernier diplôme obtenu est un diplôme de niveau IV
- le dernier diplôme obtenu est du même domaine de qualification
- le contrat est d'une durée d'un an ou moins

Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen (2021-2022) : 78%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2021) : 100%
- Taux de satisfaction des apprentis (2021-202) : 93%

Contacts

Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval

Route de la Souterraine

87190 Magnac-Laval

05.87.77.60.02

cfa.haute-vienne@educagri.fr

• Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

• Coordonnateurs de la formation CS Conduite d'un élevage bovin viande par apprentissage :

Céline BESSINETON - Tél : 05.87.77.60.02 - Mail : celine.bessineton@educagri.fr

Irène VEYSSIERE - Tél : 05.87.77.60.02 - Mail : irene.veyssiere@educagri.fr

• Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : charlene.leroy@educagri.fr